L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE 3 JUILLET 1881.

Courrier Scientifique.

Paris, 29 mai.

Physiologie de l'écriture; travaux de M. le docteur Javal; opinion de Mme Sand. —Leçons sur les matières premières organiques de M. le docteur Pennetier.

En Belgique comme en France, on est heureux de constater que l'instruction primaire fait de rapides progrès. D'ici à quelque quinze ans, les gens ne sachant ni lire ni écrire seront de véritables curiosités, qu'on montrera dans les baraques des foires comme aujourd'hui l'on y montre des sauvages mangeant de la viande crue. Seulement, avec notre diable de machine humaine, il faut toujours faire attention. Dans la plupart des cas, chaque progrès, chaque perfectionnement se trouve doublé d'un inconvénient auquel on ne s'attendait pas, et qu'il faut absolument surmonter. La maxime ultra-conservatrice qui veut que le *mieux soit l'ennemi du bien*, contient une certaine part de vérité.

Dès 1865, le Dr Hermann Cohn a montré, par des statistiques scolaires, que la myopie s'accroissait d'une façon inquiétante dans les écoles allemandes. Et le mot "inquiétante" n'est pas de trop ici, car, contrairement à ce qu'un vain peuple pense, la myopie est une maladie véritable, une déchirure, une plaie, une blessure des membranes qui tapissent le fond de l'œil. Mal soignée, elle conduit fatalement et rapidement à la cécité, et peut-être même quelquefois à des lésions nerveuses très graves. L'attention des savants, éveillée sur ce point, a provoqué des recherches intéressantes sur les formes à donner au mobilier scolaire, sur l'éclairage normal des salles d'études, sur les conditions de visibilité des caractères d'imprimerie. En France, notamment, le docteur Javal, dans la *Revue scientifique* et dans nos *Annales d'oculistique*, a fait sur la *Physiologie de la lecture* des travaux concluants. Pour ne citer que quelques-uns des résultats les plus importants, il a montré que la myopie était due surtout à des efforts d'accommodation, souvent à la lecture à trop courte distance avec des lunettes trop fortes. Pour l'éclairage, son système se résume dans une règle très simple: il faut que, des places les moins favorisées, l'élève puisse apercevoir un coin du ciel. De là toute une série de modifications à l'architecture scolaire, qu'on trouvera dans le commentaire de M. Planat sur le nouveau règlement des écoles (Paris, Ducher).

Mais, depuis quelques années, la science médicale s'est engagée sur une nouvelle piste. L'écriture contribue moins que la lecture aux progrès de la myopie, mais elle détermine aussi des affections spéciales auxquelles on a donné le nom de *scolioses*, et auxquelles il est important de porter remède. Vous livrez à l'instituteur un enfant parfaitement droit, il vous le rend de travers, le cou tordu, une épaule plus grosse ou plus haute que l'autre.

Avec l'intuition, je dirai presque la divination dont les artistes donnent de si étonnantes preuves, Mme Sand signalait, il y a bientôt dix ans, le mal, et, chose plus extraordinaire, le remède.

Je lis dans ses *Impressions et Souvenirs*, à la date de 1872, le passage suivant:

"Puisque nous écrivons nos lignes de gauche à droite, il serait plus naturel et plus facile de pencher les lettres de gauche à droite, et l'expérience apprend que c'est le procédé le plus rapide et le moins fatigant; quoiqu'au lieu de serrer le bras droit au flanc, il l'en détache et se force par l'épaule à se baisser, ce qui devient à la longue une fatigue musculaire cruelle.

"Je suis persuadée que, dans beaucoup de cas, le foie comprimé par ce coude qui veut coucher les lettres, reçoit des atteintes dont on ignore la cause. Pour éviter la torsion du buste, beaucoup de personnes qui ont l'écriture très couchée de droite à gauche, placent leur papier incliné dans le même sens et s'habituent à voir les caractères qu'elles tracent en biais, dans une sorte de jour frisant, très mauvais pour la vue."

Voilà la scoliose très exactement décrite avant même qu'elle n'eût un état civil dans la médecine. Quant au remède, Mme Sand le formule ainsi: "Faites écrire droit. Corps droit devant le papier placé droit. Ecriture droite, verticale et arrondie. C'est la meilleure, la plus lisible, la plus courante, celle qui ne fatigue pas."

En étudiant avec le soin et la sagacité qui le distinguent le mécanisme de l'écriture, M. Javal est arrivé, pour les enfants, à la même conclusion, mais, naturellement, cette conclusion repose sur des arguments rationnels et scientifiques.

Pour les adultes, l'écriture penchée a le grand avantage de permettre d'écrire plus vite, avantage auquel notre époque, toujours pressée, renoncera difficilement. Analysons le phénomène. L'articulation du poignet fait un mouvement d'extension pour chaque délié, un mouvement de flexion pour chaque jambage; les trois doigts qui tiennent la plume s'associent à ces différentes manœuvres. Seulement il faut parcourir la ligne entière, il faut transporter d'un bord à l'autre du papier la machine écrivante. Deux procédés sont possibles: on peut, à chaque mot, déplacer le bras tout entier parallèlement à lui-même. Ceci est long et même fatigant. Mais on peut, à ce mouvement de translation, substituer un mouvement de rotation du bras autour du coude pris comme centre et restant immobile. La plume décrit alors un arc de cercle qui, si le papier *n'est pas trop large*, et, si le *bras n'est pas trop court*, se confond très sensiblement avec une ligne droite. Seulement pour que cet arc de cercle reste perpendiculaire au bord du papier, il est indispensable que celui-ci soit parallèle à la position initiale du bras, c'est-à-dire penché de gauche à droite. Dans ces conditions, si la feuille est suffisamment étroite, on peut écrire en ligne droite les yeux fermés. Mais ce système est inapplicable à l'enfant d'abord, parce que, en raison de la grosseur du caractère, le papier doit être plus large, ensuite et surtout parce qu'il a le bras trop court. L'arc de cercle présenterait une courbure beaucoup trop accentuée pour nos habitudes. Conclusion: la même que celle de Mme Sand, l'enfant doit écrire droit, et, s'il écrit droit, il n'y a plus aucune raison d'incliner le papier.

J'espère que les lecteurs de l'*Indépendance belge* me pardonneront la longueur des développements qui précèdent. Il ne faut pas qu'en mettant son enfant à l'école, on soit exposé à lui infliger, pour toute sa vie, des infirmités auxquelles la science de la lecture et de l'écriture serait une compensation très insuffisante à mon avis.

Articles de voyage.—Nous recommandons à l'attention des dames l'annonce que la maison E. H. Adams & Bro, rue des Magazins Nos 594 et 596, à quelques pas au-dessus du marché, publie aujourd'hui dans nos colonnes. Cette annonce est relative à des articles en toile, en étoffe, fil et laine, du genre le plus nouveau et le plus élégant, pour costume de voyage. Bien que ces articles soient à la dernière mode, ils sont offerts à très bas prix.

Gazette des Tribunaux.

TRIBUNAL CIVIL: Le mariage de Mlle d'Imécourt.—COUR D'ASSISES: L'assassinat du passage de l'Elysée-des-Beaux-Arts—NOUVELLES JUDICIAIRES.

Hier mercredi, par extraordinaire, jolie journée judiciaire: nous avons eu une petite condamnation à mort, et, au tribunal civil, le procès en nullité de mariage intenté par Mme la comtesse d'Imécourt à Musurus-Bey.

Procédons par ordre et, comme l'affaire d'assises est médiocre, voyons d'abord le procès vraiment parisien, celui du tribunal civil.

Le Tout-Paris du faubourg Saint-Germain s'est grandement ému du mariage contracté en Angleterre par Mlle d'Imécourt avec Musurus-Bey.

Ce fut un des scandales mondains de l'an passé.

Mlle d'Imécourt, fille de la comtesse d'Imécourt, est, par sa mère, la nièce du général de Galliffet; elle est alliée aux plus grandes familles de France. Musurus-Bey est un jeune diplomate turc de grande valeur, naguère fort répandu dans la haute société parisienne; son père, Musurus-Pacha, occupe les hautes fonctions d'ambassadeur de la Sublime-Porte près S. M. la reine Victoria.

Il y a bien quatre ans que Mlle d'Imécourt et Musurus-Bey se sont connus. Le jeune diplomate habitait alors Paris; Mlle d'Imécourt n'avait pas plus de seize ans.

Ils se rencontrèrent dans un dîner donné par Mme de Courval, une veuve, jeune encore, je crois, amie particulière de l'une et l'autre famille.

Il est certain que Musurus-Bey et Mlle d'Imécourt se plurent dès la première minute; je ne dis pas qu'ils s'aimèrent. Mme d'Imécourt estime qu'ils n'avaient pas le droit de s'aimer sans sa permission.

Le fait est que les jeunes gens s'en passèrent ou, du moins, que Musurus ouvrit son cœur à la jeune fille avant d'avoir parlé à la mère.

Il convient de dire cependant, qu'immédiatement après les premiers aveux, Musurus Bey fit demander officiellement à Mme d'Imécourt la main de sa fille.

La démarche ne réussit pas. Serait-ce aller trop loin de dire que Mme de Courval ne fut point étrangère au refus qu'essuya le jeune diplomate?

Certes, Mme de Courval tenait en considération particulière le fils de Musurus Pacha, et elle eut été particulièrement heureuse de son bonheur; mais il lui sembla sans doute qu'une femme du monde ne devait point favoriser une inclination née chez elle, sans l'assentiment maternel, dans un dîner qu'elle avait donné.

Les bonnes raisons ne manquèrent point à Mme d'Imécourt pour décliner l'alliance de Musurus Bey; elle répéta tout d'abord l'antienne connue: sa fille était bien jeune, elle avait pensé pour elle à un autre établissement. Arrivant ensuite à quelque chose de plus précis, elle laissa entendre que sa famille profondément catholique, ne saurait souffrir une union contractée par la jeune fille avec un jeune homme appartenant, comme Musurus, à la religion grecque.

Musurus ne se découragea point. Il se croyait aimé de la jeune fille, et il prétendait se marier selon son cœur, ce qui n'est pas sans exemple, même dans la diplomatie. En conséquence, il ne perdit point de vue Mlle d'Imécourt; je crois même qu'une correspondance active s'échangea. En tous cas, il est hors de doute que pendant deux ans la jeune fille resta fidèle à cet amour malheureux, et que trois institutrices auxquelles elle fut successivement confiée, favorisèrent ainsi un échange de lettres, du moins un échange de nouvelles et de témoignages lointains d'affection.

Nous arrivons ainsi à la fin de 1879; la mère ne s'était point départie de sa rigueur, la fille n'avait point étouffé dans son cœur le souvenir de l'homme adoré. Un jour, Mlle d'Imécourt s'enfuit de la maison, elle court à la gare du Nord, elle part pour l'Angleterre et débarque à Folkestone où Musurus-Bey l'attend.

Ils s'unirent le lendemain comme on se marie dans les romans, c'est-à-dire qu'ils déclarèrent à l'autorité civile anglaise leur volonté de contracter mariage, et l'union fut bénie par un prêtre.

Les cérémonies terminées, les jeunes gens, je ne dis pas les jeunes époux, puisque le procès en nullité de mariage n'est pas jugé, restèrent à Folkestone.

Musurus-Bey écrivit à Mme d'Imécourt pour lui annoncer que sa fille était près de lui, et six jours après, deux Français débarquaient à Folkestone: c'étaient M. Jacob l'ancien chef de la Sûreté, et un parent de la jeune fille, M. le comte de la Ferronnays.

Mlle d'Imécourt, espérant que sa mère accorderait enfin le consentement si longtemps refusé, se laissa ramener en France.

Depuis cette époque, elle vit retirée dans un couvent de l'est de la France, attendant l'issue du procès en nullité de mariage que sa mère a engagé devant les tribunaux français.

Mme d'Imécourt appuie sa demande sur différents griefs: en première ligne elle allègue que le mariage est entaché de clandestinité et radicalement nul, puisque, d'ailleurs, son consentement a fait défaut.

En même temps la comtesse a adressé, au Saint-Père une demande analogue d'annulation du mariage, au point de vue religieux, et Léon XIII avait confié à trois prélats, parmi lesquels Mgr Manning, le soin d'une enquête qui n'a point encore abouti.

Aujourd'hui, après des incidents de procédure interminables, la demande en nullité de mariage introduite au civil va être examinée par la 1re Chambre.

Musurus Bey qui s'oppose naturellement à la requête de la comtesse d'Imécourt, a choisi pour avocat Me Gatineau, député d'Eure-et-Loir, qui a en vain et malgré d'éloquents efforts essayé d'obtenir, en faveur de ceux qui sont pour lui des époux, le droit de se voir, de se consulter avant le procès.

Le Tribunal a cru devoir interdire hier le compte rendu des débats: c'était à peu près inutile.

L'audience a été remplie par la maigre plaidoirie de Me Barboux, qui a développé à l'appui de la demande de Mme d'Imécourt, des moyens de droit pur: or, personne n'ignore au Palais que Me Barboux n'est pas précisément de ceux qui savent rendre intéressantes les causes ennuyeuses.

Me Gatineau plaidera à huitaine, et cela nous changera. La presse judiciaire doit un remerciement à l'aimable et spirituel avocat, qui a insisté près du Tribunal pour qu'on levât une interdiction de compte-rendu absolument étrange dans un procès où il n'y a rien qui puisse effaroucher les oreilles chastes.

***

Passons du grand monde au vilain monde, d'une belle affaire civile à un vilain procès d'assises.

Il y a, passage-des-Beaux-Arts, près le boulevard de Clichy, un hôtel borgne, fréquenté par la société des barrières, et dont la propriétaire est une veuve Gouye, fort laide et peu vertueuse, mais passant pour avoir des économies.

Dans la nuit du 9 au 10 décembre dernier, Mme Gouye fut éveillée en sursaut. Une homme venait de pénétrer dans sa chambre en forçant sa fenêtre. Folle de terreur, la pauvre femme cria: "Qui est là?" L'homme ne répondit pas, mais, tirant un long couteau, le lui planta dans la gorge, après quoi il vola la montre et le porte-monnaie de la maîtresse d'hôtel, chercha en vain de l'argent dans une armoire et disparut par les toits.

Mme Gouye n'était pas morte. On la trouva le lendemain matin râlant, sanglante, au pied de son lit.

Tout d'abord, la police arrêta un de ses locataires, nommé Coquet, qui n'avait pas de profession bien définie et sur lequel se concentrèrent les soupçons.

Coquet protestait de son innocence; il fut amené devant la maîtresse d'hôtel. Mme Gouye ne pouvait parler. On lui demanda si c'était bien l'assassin, elle fit entendre un gémissement qu'on prit pour une réponse affirmative, et Coquet fut conduit en prison.

Cependant, un agent de la sûreté, qui avait assisté à l'arrestation, doutait que Coquet fût coupable. Il ne se trompait pas. Le lendemain du crime, ayant enfin recouvré la faculté de parler, malgré ses horribles blessures à la gorge, Mme Gouye fit connaître que Coquet, avec lequel elle était, du reste, en termes particulièrement tendres, était innocent. Et elle donna le signalement de son assassin.

En l'écoutant, l'agent de la sûreté devint songeur:

—Mais je connais quelqu'un dans ce genre-là, fit-il.

Et il courut à la Préfecture de police, d'où il rapporte une photographie; on sait que la Préfecture fait photographier pendant leur détention tous les récidivistes.

Montrant la carte photographique à la blessée:

—Ne serait-ce pas cet homme? interrogea l'agent.

Mme Gouye eut un tressaillement.

—Oui, dit-elle, c'est lui, c'est bien lui.

L'assassin—le véritable—était trouvé. C'était un nommé Ferry, souteneur de filles, joueur de bonneteau et rôdeur de barrières, bien connu de la police, et, à ce moment même, recherché pour vol.

Le surlendemain, un inspecteur de la police de sûreté apercevait devant la Porte-Saint-Martin, un grand garçon d'une trentaine d'années, maigre, blême, la moustache fine, la cravate-foulard nouée négligemment, la casquette de soie enfoncée sur l'oreille gauche.

—Ferry! appela l'inspecteur.

L'homme se retourna brusquement; trois minutes après, il était conduit au poste. C'était le meurtrier de Mme Gouye, et il fit des aveux complets.

Hier, devant la Cour d'assises, Ferry n'était plus le joli garçon des bals de barrière; le voilà jeune, sale, ignoble, il a laissé pousser toute sa barbe, et délaissé, vu la solennité de l'audience, sa casquette de soie pour un chapeau melon. Son système de défense est très simple. M. le président Bérard des Glajeux lui demande s'il reconnaît avoir voulu assassiner Mme Gouye:

—Non, mon président, réplique l'horrible drôle, avec un voix à la Jean Hiroux, c'est elle qui s'est enferrée toute seule dans mon couteau!

M. l'avocat-général Calary a, dans un excellent réquisitoire, réclamé contre le misérable la peine de mort. Me Léon a plaidé pour Ferry et Me Lepelletier pour un recéleur, du nom de Jauffret, retenu en raison de sa complicité dans des vols commis par Ferry l'an dernier.

Me Lepelletier a obtenu des circonstances atténuantes pour son client, qui a été condamné à deux ans de prison.

Ferry a été condamné à la peine de mort.

A quand l'entérinement de ses lettres de grâce?

L'ivrogne.—C'est le nom qu'on lui donne dans tout le quartier.

Terreur des femmes, dégoût des hommes, risée des gamins, on le regarde passer, battant les murs, zig-zaguant sur les trottoirs, grommelant des mots incohérents, promenant autour de lui des yeux atones, gesticulant comme un moulin à vent.

Les têtes se détournent, les huées pleuvent, les gravrochades lui font cortège.

—Ohé l'ivrogne!

Parfois même, quand il y a surcharge, on le voit s'affaisser soudain au bord du ruisseau.

Tas humain, inerte amas de loques et de sanies, il reste là jusqu'à ce que le policeman passe.

De loin celui-ci reconnaît cette vivante immondice qui s'est elle-même déposée parmi les ordures.

Il arrive, secoue l'engourdi. Rien. Il le prend alors à la force du poignet, le remet sur jambes, le cale, le traîne, le pousse jusqu'à la prison, où son arrivée est saluée par ces mots redits en chœur:

—Comment encore l'ivrogne.

Lui ne répond rien.

En aurait-il la force, d'ailleurs?

Il se laisse jeter dans un coin du violon comme un paquet de linge sale. Là, il s'endort.

Le lendemain matin, on l'éveille.

—Ah! bu!.... murmure-t-il.

Puis il se confond en excuses, se met à pleurer, et s'en va cahin caha tout en murmurant entre ses dents:

—Ils ne savent pas pourquoi je suis ivrogne!

Un voleur maladroit.—Le vieux proverbe: "Il ne faut jamais remettre au lendemain ce qu'on peut faire le jour même" est toujours aussi vrai; témoin le fait suivant:

Avant-hier, le concierge d'une maison du boulevard Saint-Germain, à Paris, entré en fonctions depuis le terme d'avril, vit arriver en voiture un individu fort bien mis, qui se dit être M. L...., locataire du deuxième étage, absent depuis plus de trois mois, par suite d'un voyage en Italie. Le concierge, qui ne connaissait pas M. L.... n'eut aucun soupçon, et le laissa monter.

Au bout d'une demi-heure, le faux M. L.... descendit, et pria le concierge de lui faire préparer pour le lendemain sa quittance de loyer, puis il s'en alla, disant qu'il ne reviendrait que le lendemain, car il allait coucher à sa maison de campagne. Il devait, ajouta-t-il, revenir chercher quelques meubles qu'il destinait à cette maison.

Le lendemain, de grand matin, arrive le vrai M. L.... Le concierge, ahuri, le prend pour un voleur, et lui refuse l'entrée de la maison. Cependant, M. L.... donne des preuves de son identité, et, très inquiet, pénètre dans son appartement, dans lequel, en partant, il avait laissé des valeurs. Il constate, à son grand désespoir, qu'elles avaient disparu.

Pendant ce temps, le faux M. L.... arrive, avec une voiture de déménagement, croyant toujours trouver la place inoccupée. Le concierge le laisse monter, et court prévenir deux gardiens de la paix, qui ont appréhendé au corps le voleur trop confiant.

Ils ont heureusement retrouvé sur lui les valeurs dérobées la veille, et il a été conduit au bureau du commissaire de police, où il a refusé de faire connaître son nom.

Cependant, à la suite d'une enquête, on suppose que ce serait un nommé Landau, d'origine allemande, qui a déjà subi plusieurs condamnations, et qui est sorti de prison depuis quinze jours seulement.

L.... est un parvenu peu difficile sur le choix de ses domestiques. Hier, il racontait, à table, devant une dizaine d'invités, une histoire quelconque qu'il annonça comme devant être très drôle.

Les invités se mirent effectivement à rire aux larmes.

Alors Jean, le nouveau maître d'hôtel, se tournant vers L.... stupéfait:

"Elle est très drôle, mais je la connaissais déjà!"

Au moment où, malgré juin, le parisien est assailli de fêtes de charité, le *Passant* nous raconte un trait de galanterie anglaise?

A l'une de ces kermesses où les dames tiennent des comptoirs pour les pauvres, une fort belle et honnête personne versait de sa blanche main du thé aux messieurs qui couraient les élégantes boutiques.

Un riche Anglais, fort connu, s'approche et demande le prix de la consommation.

—Cinq louis, répond l'aristocratique Hébé avec un gentil sourire.

—J'en donne dix, dit le gentleman s'apprêtant à prendre la tasse.

—Ah! milord, reprend la vendeuse ravie, tant de générosité mérite une récompense; et elle plonge ses lèvres roses dans le thé fumant.

—C'est très bien, continue froidement l'insulaire, voilà encore cinq louis et faites-moi donner une tasse propre.

Dentistes

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 19 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

AVIS.
LE Dr GEORGE P. MALONEY informe ses nombreux amis et clients qu'il n'a pas de successeur en cette ville, mais qu'ils peuvent le trouver à toute heure à son quartier-général qu'il occupe depuis nombre d'années.
N.B.—Les opérations dentaires de première classe, comprenant toutes les dernières améliorations de l'art, sont exécutées à moitié des prix généralement demandés. Tous les anesthésiques en usage par la profession médicale sont administrés pour l'extraction des dents. Afin d'être agréable aux personnes ayant besoin de travaux dentaires mécaniques faits en peu de temps, je me suis assuré les services d'un des professeurs les plus compétents dans la profession au Sud, pour m'aider.
Respectueusement,
GEORGE P. MALONEY, D. D. S.
Nlle-Orléans, salons, 180 rue du Canal, entre Carondelet et Baronne. 12 sept—

EXCELSIOR.
Dr. J. H. MALONEY, Dentiste,
SALONS: 110 rue du Canal, près St-Charles, et coin des rues Joséphine et Camp. Jolies Dents artificielles faites à moitié meilleur marché qu'ailleurs. Orification des dents sans douleur; travail garanti comme excellence; extraction des dents sans souffrance. Consultez vos intérêts en allant examiner les spécimens de son travail et les médailles qu'ils lui ont values. Vieux [illegible] acceptés en échange ou comme paiement partiel de neufs. Travail exécuté à très bas prix. Ne vous trompez pas d'adresse.
Pose de dents............$7 00
Sept—1an

JOSEPH BAUER,
DENTISTE,
180 - - - Esplanade - - - 180
Près Rempart.
21mai—1an D Ma J

Dr. J. B. PEREZ,
Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES,
et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités en [illegible], sans mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Le rétrécissement de l'Urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur.
Les maladies de femmes, suspensions, rétention et toutes les irrégularités, PROMPTEMENT GUERIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 8 rue Bas-Remparts, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 16 sept. 80—1 an.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.
No. 104 rue du Canal.
Vingt-Septième Etat Annuel.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant:
Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1881, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu	$265,330 92	
Risques maritimes	26,455 71	
Risques de rivières	26,419 90	
Total des primes	$318,566 43	
Moins primes non acquises	84,063 00	
Primes nettes 31 mai 1881	$234,502 43	
PERTES PAYÉES—		
Sur risques de feu	$84,282 80	
Sur risques maritimes	5,162 37	
Sur risques de rivières	6,981 58	
Taxes et dépenses, moins intérêt	25,232 87	
Réassurances, et primes remboursées	16,943 41	108,574 03
Profits		$125,928 40

La compagnie a l'actif suivant:

Propriétés foncières	$223,969 9
Bons de ville ($43,650)	12,000 00
Actions de banques, de chemins de fer et autres	71,687 13
Billets garantis par hypothèques ou nantissement	145,853 63
1443 actions de la compagnie des Water Works de la Nlle-Orléans	46,315 00
Billets à recevoir	50,803 55
Primes en voie de collection	35,225 28
Scrip de ville ($6,379 39)	2,000 00
Jugements sur billets hypothécaires	7,200 00
Argent en caisse	78,571 73
	$687,545 93

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.
Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Signé et assermenté devant moi ce 11ème jour de juin 1881.
MICHEL V. DESBAN, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 11 juin 1881, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de 25 pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1881, payable le troisième lundi de juillet prochain.
Dix pour cent d'intérêt sur le fond capital pour l'année expirant le 31 mai 1881, sont payables sur demande.

DIRECTEURS.
P. Maspero, J. J. Fernandez, Paul Fourchy, John Geddes, John B. Lallande, D. Fatjo, Edward Toby, D. A. Chaffraix, M. W. Smith, Chas. Lafitte, B. W. Taylor.

WASHBURN,
Salons de Photographie et Galerie d'Art,
109 RUE DU CANAL, NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Le plus grand et le plus bel établissement de Photographie des Etats-Unis. Une invitation cordiale est faite au public pour le venir visiter. Le travail exécuté en cet établissement est supérieur à tout ce qui se fait au Sud et égal sous tous ses rapports à celui des célèbres galeries de New York, Paris et Berlin. Un studio additionnel récemment érigé sur le toit de notre bâtisse, nous met à même de remplir les ordres de copier ou d'agrandir les portraits dans de brefs délais. Les peintres de portraits peuvent avoir l'usage de notre Grand Camera Argent, pour faire des croquis ou des études.
AGRANDISSEMENTS FAITS POUR LE COMMERCE.
PRIX TRÈS MODÉRES.
WASHBURN,
12juin— Artiste Photographe—109 rue du Canal. N. O.

PHARMACIE DUCONGE.
30 ... RUE DE CHARTRES ... 30
NOUVELLE-ORLEANS
A. CARROUCHE,
SUCCESSEUR.
Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie un assortiment complet de MEDICAMENTS PATENTES, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qui constitue généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouche reçoit directement de Paris les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soin. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge. Agence pour la vente du Willcox's Dysentery Remedy. 1 sept 80—1 an

VEUVE G. LHOTE. A. SAMUELS
LHOTE & CO.,
OLD BASIN SASH, BLIND, DOOR FACTORY
—AND—
LUMBER YARD.
BUREAUX:
Coin des Rues Toulouse et Franklin et No. 82 Rue Carondelet,
P. O. Box 966. NOUVELLE-ORLEANS.
22juillet—1an

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.
Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de commodités électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:
LABRADOR, Joncla, mercredi, 6 juillet.
ST-LAURENT, Servan, mercredi, 13 juillet
Prix du passage pour le Havre.
Première cabine (vin compris)..$100 et $120
Deuxième classe..........$60
BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.
Entrepont, $26, avec aménagement supérieur, y compris vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
L. GRAND, Agent, Gallier Court, lettre H, Nouvelle-Orléans.
1mai—

Service entre Marseille et la Nouvelle-Orléans via Havane et Vera Cruz, avec retour direct sur le Havre.
Ce service mensuel sera desservi par les paquebots ci-après:
FLACHAT ... Capt. Lebuby
LECHATELIER ... Legendre
ALEXANDRE BIXIO ... Prado
FOURNEL ... Ermeli
partant de Marseille le 20 de chaque mois et de la Nouvelle-Orléans vers le 15.
Pour fret, s'adresser à
L. GRAND, Agent, Lettre H. Cour Gallier.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.
STEAMERS ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.
LES steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD commenceront leur service régulier l'automne prochain, comme suit:
Pour Brême. Pour Nlle-Orléans
Koenigsen 14 sept. Vers le—
Frankfurt 5 oct. Vers le—
Ces steamers font escale, en venant ici, au Havre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.
PRIX DU PASSAGE:
De Brême, Southampton ou le Havre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambre...$150 | Entrepont...$36.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Havre ou Brême:
Chambre...$150 | Entrepont...$45.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre...$35 | Entrepont...$15.
Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.
Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.
N.B. Notre agent pour le Texas, M. J. Walde, à Houston, est autorisé à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes:
Brême à Galveston ... $44 00
Brême à Indianola ... 47 50
La compagnie se réserve le droit de changer la route, les jours de départ [illegible].
Les consignataires vendent des billets de passage de Hambourg au Havre à la Nouvelle-Orléans.
A New-York et pour New-York et des ports européens.
Pour plus de détails, s'adresser à
Ed. F. STOCKMEYER & Co., Agents.
No. 42 de la rue de l'Union.

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Partant MERCREDI, 7 juillet, à 8 h. A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants—
KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer
NEW ORLEANS,
T. P. C. Halsey, cap.
Partira de son quai, au pied de la rue Toulouse,
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0.
Passage—Cabine ... $40
Entrepont ... 20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON
4 mai—1an Rue Carondelet No 41.

THE CROMWELL LINE.
FOR NEW-YORK DIRECT
To sail on WEDNESDAY, 7 July, at 8 A. M.
This line is composed of the following steamships—
KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS.
The steamship
NEW ORLEANS,
T. P. C. Halsey, master,
will leave her warf, foot of Toulouse street.
INSURANCE BY THIS LINE 1/2 PER CENT
Cabin passage ... $40
Steerage ... 20
Freight for Liverpool, Bremen, and Havre taken by this line, and through bills of lading given for the same.
For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,
4 mai—1an 41 Carondelet street.

Avis aux Contribuables.
LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il règlera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral. Il se charge de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires des terres sujettes aux réclamations de madame Gaines.
JOHN T. DUFOUR
Passage de la Bourse.

LAFOURCHE.

3 fois par semaine pour DONALDSONVILLE.
Partant le MARDI à 11 a. m., et JEUDI et SAMEDI à 12 m.
Pour DONALDSONVILLE et tous les débarcadères intermédiaires. Le bateau neuf et élégant à passagers, (roues à aubes)
BELLE OF THE COAST.
J. F. Acosta, capit. Edw. Nicolle, commis, partira comme ci-dessus, descendant la côte chaque MERCREDI, VENDREDI et DIMANCHE au point du jour.
Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à E. RIVET, No 105 rue Décatur.
20 oct—

DEUX VOYAGES PAR SEMAINE POUR Thibodaux sur le Bayou Lafourche.
Départ tous les LUNDIS et JEUDIS à 5 P. M.
Pour le Bayou Lafourche, Donaldsonville, ainsi que tous les débarcadères de la côte, le bateau à vapeur
ST-MARY,
Max Blanchard, Capitaine, J. P. McElroy et C. J. Blanchard, Commis, partira comme ci-dessus. Son voyage de retour à la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS et Samedis.
Pour fret ou passage s'adresser à W. R. Grant house, rue Vieille-Levée No 44.
3janv—

Trois fois par semaine pour Terrebonne, et tous les débarcadères intermédiaires.
Départ tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS matin à 11 heures.
Le bateau à passagers A1
BELLE.
D. HARPER, capitaine,
J. C. BERGERON, commis, partira comme ci-dessus. De retour il descendra la côte les DIMANCHES, MERCREDIS et SAMEDIS
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
S. RENO.
Sept— No 20, rue Conti.

Pour la Baie St-Louis, la Passe, Christian et Biloxi et Ocean Springs.
Le steamer
HEROINE
W. H. Riddle, Capitaine, J. Kittredge, Commis.
partira de Milneburg à l'arrivée du train de la gare du chemin de fer de Mobile, au pied de la rue du Canal:
Mardi, Jeudi, Samedi, } A l'arrivée du train de 7:30 heures du matin.
Pour revenir, il quittera Biloxi:
Lundi, Mercredi, Vendredi, } A 6 heures du matin.
Le fret sera reçu tous les jours au dépôt du Louisville and Nashville Railroad, au pied de la rue Canal.
Les bouteilles seront reçues les jours de départ jusqu'à 7 h. a. m. Les bagages seront reçus aux dépôts à la tête de la rue du Canal et à la tête de la rue des Champs-Elysées pour le train de 7:30 heures du matin.
W. G. COYLE, Agent, 33 Carondelet.
21mai—

Mandeville et Covington.
STEAMER DE LA MALLE DES ETATS-UNIS
NEW CAMELIA.
Arrangement d'été, commençant le 1er mai 1881
Laissera West End à l'arrivée des trains de [illegible] pied de la rue Canal et Carondelet.
TRAINS.
Lundis et Jeudis, pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Old Landing...1 p. m.
Mardi, Vendredi et Samedi, pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville, ainsi le samedi jusqu'à Old Landing....4 p. m.
EXCURSIONS:
Mercredis pour Mandeville et Old Landing...8 h. m.
Dimanche, pour Mandeville et Old Landing...7 a. m.
Mercredis, pour Mandeville et Madisonville...6 p. m.
Dimanche, directement pour Madisonville...6 p. m.
RETOUR:
Laissera Madisonville lundis, mercredis, jeudis et samedis...5 a. m.
Laissera Old Landing, mardis et vendredis...6 a. m.
Laissera Old Landing, Excursions de mercredi et dimanche...3 p. m.
Passage, chaque voyage, $1. Pour les jours d'excursion, aller et retour, $1. Enfants, moitié prix.
Fret reçu tous les jours à la station du chemin de fer, rue du Canal, près Rampart.
W. G. COYLE, Agent, 33 rue Carondelet.
27 oct—

Paquebot de la malle, pour Vicksburg
Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
Pour Vicksburg, Davis Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.
Le bateau à vapeur
E. J. GAY, remplaçant le NATCHEZ,
R. S. Leathers Capitaine, J. F. Muse, Commis.
Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.
Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenables.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN JANNEY, 106 rue Commune.
On signe des connaissements pour les stations sur le Vicksburg, Shreveport and Pacific Rail road au même taux que les autres bateaux.
11 sept—

Brasseries.

MaraisStreet Steam Brewery
H. F. STURCKEN,
30, 32, 34 et 36 RUE MARAIS,
Entre Conti et St.-Louis.
1er fév—81.1 an,DMJ

PELICAN STEAM BREWERY,
EUGENE ERATH,
383.....RUE VILLERE.....383
Entre Esplanade et Chemin du Bayou
11 jan—81, 1anDMarJ

CHEMINS DE FER

Star and Crescent Route.
VOIE FERREE
—ENTRE—
La Nlle-Orléans et Houston,
—COMPOSEE—
DU CHEMIN DE FER MORGAN LOUISIANE ET TEXAS.
CHEMIN DE FER DE L'OUEST DE LA LOUISIANE.
CHEMIN DE FER DU TEXAS ET DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

DEPARTS.	ARRIVÉES.
Nlle Orléans à (midi) 12	A Houston....6 A. M.
Houston .. 6:50 P. M.	Nlle-Orléans ... 3 P. M.

Chars-dortoirs entre la Nlle-Orléans et San Antonio.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de l'endroit. Durée du voyage à Galveston par cette voie, 23 HEURES. Billets à vendre et chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau, au coin des rues Magazine et Natchez.
C. A. WHITNEY & CIE., Directeurs.
11mai—1an

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.
La route la plus courte et la plus rapide à toutes les villes de l'Est.
ALLANT SANS CHANGEMENT JUSQU'A NASHVILLE, LOUISVILLE, LYNCHBURG, WASHINGTON, CINCINNATI, COLUMBUS, O., ET ST. LOUIS
TRAINS COMPLETS DE LA NOUVELLE-ORLEANS A LOUISVILLE

	Départ.	Arrivée.
Express	7:02 a. m.	10:02 p. m.
Coast accomodation	3:32 p. m.	9:12 a. m.
Malle rapide	5:00 p. m.	10:02 a. m.

UN SEUL CHANGEMENT DE CARS JUSQU'AUX VILLES DU NORD ET DE L'EST.
Bureau des billets, coin St Charles et Commune, J. W. SMITH, agent de tickets, où l'on peut s'assurer d'avance des places dans les sleeping cars.
C. P. ATMORE, Agent général pour les passagers;
J. H. SMITH, Agent pour les billets;
J. T. HARAHAN, Surintendant.
12 mai—

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.
Shortest and Quickest Route to all Eastern Cities.
THROUGH WITHOUT CHANGE TO NASHVILLE, LOUISVILLE, LYNCHBURG, WASHINGTON, CINCINNATI, COLUMBUS O. AND ST. LOUIS.
ENTIRE TRAINS THROUGH FROM NEW ORLEANS TO LOUISVILLE.

	Leave.	Arrive.
Express	7:02 a. m.	10:02 p. m.
Coast Accomodation	3:32 p. m.	9:12 a. m.
Fast Mail	5:00 p. m.	10:02 a. m.

ONLY ONE CHANGE OF CARS TO NORTHERN AND EASTERN CITIES.
Ticket office, corner St Charles and Common streets, J. H. SMITH, Ticket Agent, where Sleeping Car accommodations may be secured in advance.
C. P. ATMORE, General Passenger Agent;
J. H. SMITH, Ticket Agent;
J. T. HARAHAN, Superintendent
12 mai—

Chemin de Fer Pontchartrain.
Station à l'extrémité de la rue des Champs-Elysées, près la levée, 3me District.
Excursions au Lac, aller et retour le même jour 20 cts, pour les enfants au dessous de douze ans, 10 cts.
Prix du trajet jusqu'à Gentilly, aller et retour, 20 cts.
Les convois partiront comme suit:

DE LA VILLE.	DU LAC
5:54 heures....a.m.	4:42 heures....a.m.
7:30 heures....a.m.	6:32 heures....a.m.
9:40 heures....a.m.	8:52 heures....a.m.
11:12 heures....a.m.	10:27 heures....a.m.
1:00 heures....p.m.	12:12 heures....p.m.
1:47 heures....p.m.	1:52 heures....p.m.
2:32 heures....p.m.	2:37 heures....p.m.
3:17 heures....p.m.	3:32 heures....p.m.
4:09 heures....p.m.	4:07 heures....p.m.
4:47 heures....p.m.	4:52 heures....p.m.
5:32 heures....p.m.	5:37 heures....p.m.
6:02 heures....p.m.	6:17 heures....p.m.
7:02 heures....p.m.	7:07 heures....p.m.
7:47 heures....p.m.	7:52 heures....p.m.
8:32 heures....p.m.	8:37 heures....p.m.
9:17 heures....p.m.	9:22 heures....p.m.
	10:07 heures....p.m.

17 fév— J. T. HARAHAN, Président

Grande Route de Jackson.
Chicago, St. Louis & New Orleans R R.
LIGNE DIRECTE ENTRE LE NORD ET LE SUD.
Deux trains à passagers tous les jours
A partir de dimanche, 7 novembre 1880, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DEPART	ARRIVEE
Express No 1 7:45 A.M.	Malle No 2 7:15 A. M.
Malle No 3 4:30 P.M.	Expr No 4 11:35 A. M.
Mixed No 9 2:30 P.M.	Mixed No 10 8:45 P. M.

Nos 1, 2, 3 et 4 partent tous les jours—Nos 9 et 10 partent tous les jours, excepté le dimanche.
DES WAGONS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A LOUISVILLE
Et sans changement pour CINCINNATI ST. LOUIS ET CHICAGO
UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW YORK ET LES VILLES DE L'EST
Wagons munis de fauteuils inclinés, pour dormir, et perfectionnés, allant tous les jours jusqu'à Vicksburg, sans changement.
Billets en vente, places retenues et renseignements fournis au No 22 rue du Camp, coin Commune.
A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
J. W. COLEMAN, Agt't Agent Gén. des Pass.

Great Jackson Route.
Chicago, St. Louis & New Orleans R. R
THE DIRECT LINE BETWEEN THE NORTH AND SOUTH.
Two daily passenger trains.
Trains will leave and arrive at the Calliope street Depot, on and after Sunday, November 7th 1880, as follows:

LEAVE	ARRIVE
Express No 1 7:45 A.M	Mail No 2 7:15 A. M.
Mail No 3 4:30 P. M.	Express No 4 11:35 A. M.
Mixed No 9 2:30 P. M.	Mixed No 10 8:45 P. M.

Nos 1, 2, 3 and 4 run daily—Nos 9 and 10 daily, except Sunday.
PULLMAN PALACE SLEEPING CARS TO LOUISVILLE
AND THROUGH TO CINCINNATI ST. LOUIS AND CHICAGO WITHOUT CHANGE, ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.
Improved Sleeping and Reclining Chair Cars to Vicksburg daily without change.
Tickets for sale, berths secured and information given at 22 Camp Street, corner Common.
A. D. SHELDON, Ticket Agent.
J. W. COLEMAN, Acting Gen. Pass. Agent.

GRAND CHEMIN DE FER
Portant la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.
LE FERRY partira du pied de la rue des Champs-Elysées tous les jours, à HUIT HEURES A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 h. 35 A. M.
Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateaux à vapeur pour toute la saison.
Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Morgan City, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour fret sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition avec The [illegible] A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui n'expédieront que par ce chemin de fer. Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants.
Billets "commutation"—500 milles pour $15.—Ces billets ne sont émis qu'en faveur des personnes à qui la compagnie juge convenable de les donner.
GEO. PANDELY, Surintendant.
Pour frêt et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magazine.
Il ne sera point reçu de frêt après 5 heures.
CHAS A. WHITNEY & CO. Agents.
A la station Terrebonne le chemin se relie au chemin d'embranchement de Thibodeaux, allant à Thibodeaux et Houma.

$5,000 WILL BE PAID TO ANY PERSON WHO WILL DISCOVER ANY ARTIFICIAL FLAVORING OR ADULTERATION IN BOVEE & ADAMS CORN HUSK MOUTH-PIECE CIGARETTES.

MARQUES.
Little Brown Jug, La Belle Périque
POCAHONTAS
MY UNCLE TOBY, PELICAN.
A VENDRE PAR TOUS LES MARCHANDS.
BOVEE & ADAMS, Manufacturiers.
79 et 81 rue Gravier, Nlle-Orléans.
5déc—1an

DODLEY BROTHERS
ONT l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, charrettes à bœufs, do. pour logs, wagons à coton, charrettes à bagages, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et tous les ferrements extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.
Dépôt 18 et 20 rue Union.
2 mai 1881—1an

QUARANTAINE.

Proclamation par le Gouverneur de la Louisiane.

ATTENDU que, le 19 avril 1881, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, conformément à la loi, a adopté à l'unanimité une résolution m'invitant à promulguer une proclamation de quarantaine, en vertu de la section 3019 des Statuts Révisés de l'Etat, à l'effet que tous les navires arrivant après le 1er mai 1881, des ports suivants où règne la fièvre jaune, savoir: Rio Janeiro, Vera-Cruz, Havane et Aspinwall, et que tous les officiers, équipages, passagers et cargaisons arrivant des ports ci-dessus, ou y ayant touché ou s'y étant arrêtés, soient soumis à telle détention que pourra ordonner le Bureau de Santé; et que, en dehors de la durée du voyage, ladite détention comprenne trois jours pleins au moins (soixante-douze heures) aux stations de la quarantaine.

En conséquence, me conformant à ladite section 3049 des Statuts Révisés de la Louisiane qui ordonne au gouverneur de promulguer sa proclamation de quarantaine d'après l'avis du Bureau de Santé, JE, LOUIS ALFRED WILTZ, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, ai jugé convenable de promulguer la présente proclamation déclarant que Rio Janeiro, Vera-Cruz, la Havane et Aspinwall sont infectés de fièvre jaune, et j'ordonne par la présente que l'on détienne aux différentes stations de quarantaine tous les bâtiments venant de l'un de ces ports, ou qui auraient touché ou s'y seront arrêtés, et qui arriveront après le 1er mai 1881, ainsi que leurs officiers, équipages, passagers et chargement, pendant le temps, pour chaque cas particulier que ledit Bureau de Santé aura indiqué. Cette détention, en dehors de la durée probable du voyage, ne devra pas être de moins de trois jours pleins (soixante-douze heures) aux stations de quarantaine.

Tous bâtiments, ainsi que leurs officiers, équipages, passagers et chargement arrivant des ports infectés ci-dessus, ou qui y auront touché ou s'y seront arrêtés seront soumis, ainsi que par la loi j'ordonne, à tous les règlements votés par le Bureau de Santé ou spécifiés par les lois de l'Etat.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature à la présente et j'y ai fait imprimer le sceau de l'Etat, en la ville de la Nlle-Orléans, ce vingt-deuxième jour d'avril A. D. 1881.

LOUIS A. WILTZ.
Par le Gouverneur,
WILL A. STRONG, Secrétaire d'Etat.
24avril— Mar V

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE HIBERNIA DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Bureau, 37 rue du Camp.
DIXIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUEL pour l'année finissant le 30 avril 1881.

Primes d'incendie	$84,571 41	
Primes de rivières	43,526 30	
Primes de marine	38,339 07	
Primes non échues le 30 avril 1880	22,000 00	
	$188,436 78	
A déduire:		
Primes non gagnées le 30 avril 1881	22,350 00	
Primes nettes gagnées	$166,086 78	
Reçu pour intérêts, loyer, etc	23,339 10	
Total des gains de l'année	$189,425 88	
A déduire:		
Pertes d'incendie	$32,075 56	
Pertes de rivières	16,584 48	
Pertes de marine	26,802 65	
	$65,462 69	
Réassurances, primes remises et escomptes	48,852 01	
Taxes et Bureau des réassureurs	8,572 10	
Dépenses générales, salaires, fournitures de bureaux, etc	18,908 42	$141,805 22
Profits nets		$47,620 66

La compagnie possède l'actif suivant:

Argent en caisse	$53,012 30
Prêts sur nantissements ou hypothèques	296,180 19
Billets à recevoir pour primes	11,708 67
Propriétés foncières	100,972 43
Primes, etc., en voie de perception	29,539 90
Actions et Bons	7,306 77
Meubles et installations de bureau	3,133 43
Total	$502,863 44
Passif	62,260 00
	$440,603 44

L'exposé ci-dessus est une copie exacte des livres de la compagnie.
JOHN HENDERSON, Président.
THOS. F. BRAGG, secrétaire
Nouvelle-Orléans, 27 mai 1881.
Assermenté et signé devant moi, à la Nlle-Orléans, Lne, ce 27me jour de mai 1881.
W. J. CASTELL, notaire.

A une élection tenue lundi, 2 du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été choisis comme directeurs:
JOHN HENDERSON, THOMAS SMITH, W. J. CASTELL, JNO. T. GIBBONS, WM HART, E. GAUCHE, JNO H HANNA, F. J. GASQUET, GEO. McCLOSKEY, M. E. GARVEY, JOHN IRWIN, AMÉDÉE COUTURIE, RICHARD HERRICK.
Et à une réunion du Conseil de Direction, le 9 mai 1881, JOHN HENDERSON a été élu président, THOMAS SMITH, vice-président et THOS. F. BRAGG, secrétaire.
Le conseil a déclaré un dividende semi-annuel de cinq pour cent, faisant 10 pour cent d'intérêt sur le stock pour l'année, et cinq pour cent de dividende sur les primes nettes payées par les actionnaires (faisant avec l'escompte, vingt pour cent qui leur ont été remis sur les primes) payables le 15 juin prochain.
THOS. F. BRAGG, Secrétaire.
7 juin—1 m. Dim. Mer. Ven.

ASSURANCES.

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans
Pour l'année expirant le 31 décembre 1880.

Primes de feu	$305,798 10	
Primes maritimes	105,810 45	
Primes de rivières	47,872 04	—$459,480 59
Moins—		
Primes sur risques non-expirés	$102,601 96	
Primes remboursées	16,909 96	
Réassurances	28,501 41	—$148,012 63
Primes nettes		$311,467 96
A ajouter—		
Montant provenant des intérêts, escomptes et loyers	$41,486 50	
Contingent	15,679 65	—$57,086 15
		$368,554 11
A déduire—		
Pertes par le feu	54,525 07	
Pertes maritimes	51,499 74	
Pertes de rivières	17,917 81	—123,942 62
Réduction (rebate et commissions)	58,057 26	
Contributions charitables	1,191 78	
Taxes d'Etat, de ville licenses	7,333 96	
Bureau des assureurs corps de sauvetage et Babcock	6,007 16	
Dépenses générales, frais de bureau et d'agences	36,380 02	—$233,512 79
Profits nets		$135,041 32
A déduire—		
Dividende de Juillet 1880	$85,000 00	
Dividende de Décembre 1880	25,000 00	
Surplus	25,041 32	—135,041 32

ACTIF DE LA COMPAGNIE:

Argent en banque	$67,191 27
Bons des Etats-Unis	200,000 00
Propriétés foncières, estimation faite au plus bas prix du marché	89,640 96
Billets garantis par première hypothèque sur des propriétés de ville	101,000 00
Billets garantis par nantissement de gages réalisables	43,550 00
Billets, prêts sur demande, garantis par des gages réalisables	32,000 00
Billets pour primes	16,537 36
Bons de la N. O. Waterworks	36,500 00
Bons de la Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans	26,575 00
Actions de banque, d'assurance et autres actions estimées au pair	14,665 26
Primes en voie de collection	76,690 29
Du par des agents	2,316 86—$715,496 06

PASSIF.

Capital	$500,000 00
Réserve pour réassurances	102,601 96
Dividendes non réclamés	2,855 50
Dividende du 31 décembre 1880	25,000 00
Surplus	85,041 32—$715,496 06

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.
Fait et assermenté devant moi, ce 12 janvier 1881.
JAS. FAHEY, Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par les présents avis, qu'après un examen minutieux, l'évaluation de cet actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.
ANT. CARRIERE, W. A. BELL, A. SCHREIBER, H. GALLY.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1881, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.
Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1881.

—DIRECTEURS—
JULES ALDIGÉ, H. GALLY, THEO. BRIERRE, CHAS. LAFITTE, W. A. BELL, PIERRE POUTZ, ANT. CARRIERE, A. SCHREIBER, CHAS. T. DUGAZON, CHAS. E. SCHMIDT, D. FATJO, JULES TUYES.
14 an—1an

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.
Département du Sud.
Bureau: coin Carondelet et Gravier.
Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.

Actif provenant des incendies, à l'exclusion du capital payé	$9,851,426 21
Capital payé	1,228,200 00
Total de l'actif	$11,209,626 21
Montant réservé pour couvrir les réassurances et les pertes non réglées	3,944,356 [illegible]
Excédent pour les porteurs de polices	$7,165,267 [illegible]
Pertes par l'incendie de Chicago, en 1871	[illegible]
Pertes par l'incendie de Boston, en 1872	1,429,700

On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, en opérant en vertu de chartes considérables par les lois de l'Etat.

Bureau de Directeurs.
J. F. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.
NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.
PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lallande.
PETER ANDERSON, Esq., de la maison A[illegible] & Simpson.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.
JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.
Nlle-Orléans, 30 octobre 1880. 24 oct—1an

S. N.
PIKE'S
Magnolia
WHISKEY
Cincinnati
OHIO.

LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE
PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY
Préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., Successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.
Toutes les PREMIÈRES MAISONS de gros et détail se vendent à la Nlle-Orléans.
déc 30 1an

FEUILLETON.

Com. le 8 juin.

HARALD

—PAR—

Charles Edmond.

TROISIEME PARTIE.

Que signifiaient ces paroles? Les tourments d'un rêve sans doute, l'obsession de quelque folle chimère! Une horrible souffrance, en tout cas.

La voilà plus calme. Si par un mot bien trouvé on pouvait rappeler ses esprits dans la voie de la réalité; s'il était possible de provoquer une réponse! Oh! non; on risquerait de la réveiller! Cruauté impardonnable!

Marthe reprend doucement sa place; mais les paroles entendues lui brûlent encore aux oreilles; son imagination les arrange, les combine, essaye d'en extraire le sens véritable, se fourvoie dans les conclusions, remonte au point de départ.

Malheureusement inextricable, et point de fil conducteur! Le temps s'écoule avec une lenteur désespérante. Cette nuit ne finira donc jamais! La voix du dehors le prouve bien. Elle recommence:

Ecoute, veilleur de nuit, l'horloge a sonné deux heures.

[illegible]

Afin que nous veillions sans danger ténébreux!

Certes oui, songe Marthe, il faudrait une grâce du ciel pour voir clair dans ces ténèbres d'ici. On découvrirait alors...... Quoi? Une misère humaine de plus sur la terre. Et après? Patience! La vérité jaillira sans doute aux rayons du soleil.

Eva, en proie à un désarroi des nerfs, soulève son bras et s'en couvre le visage.

Marthe se dresse debout. Les paupières de l'infortunée restent closes, mais sous le frémissement de ses lèvres, et en prêtant bien l'oreille, on entend sourdre des paroles:

—Noire, le ciel et la terre.... Noire aussi est la vie.... La clarté brille sous les eaux, et la vérité apparaît au fond; elle vous montre ce que vous êtes, ce qu'est cet autre, et l'on s'y reconnaît.

—Oui, se dit Marthe, un transport au cerveau, un suicide inconscient ensuite et maintenant seulement elle semble en apprécier la portée; elle s'accuse, elle se juge coupable, elle se repent. De quoi? C'est l'effet du délire de la fièvre; le délire enlève toute responsabilité des paroles, et cependant ne dirait-on pas que c'est la voix de sa conscience qui se réveille?

Ah! si elle voulait, si elle pouvait parler! Mais non;—elle s'assoupit.

Plus rien qu'un sourire amer sur sa bouche et une pâleur qui s'accentue encore. C'est étrange comme ses traits ont changé en si peu de temps!

Marthe finit par céder, elle aussi, à la fatigue; sa pensée s'alanguit, ses forces défaillent et l'abandonnent. Elle ne dort ni ne veille, et cette fois c'est le rêve qui semble lui apporter les échos de la mélopée du noctambule:

Ecoute, veilleur de nuit, l'horloge a sonné trois heures.

[illegible]

A travers les interstices des rideaux, filtrent déjà aux fenêtres des rayons diaphanes, avant-coureurs de l'aube. C'est le crépuscule, coadjuteur des nuits d'été sous ces latitudes, qui bat lentement en retraite devant l'approche du jour. Sous la voûte nébuleuse du ciel septentrional, le brouillard, aime flotter ses écharpes le long des vallées, enlace les flancs boisés des collines, s'accroche à leurs crêtes. La nature mélancolique du Nord s'accommode à merveille de ces teintes indécises.

Marthe songe à regagner sa chambre. Le soleil vient mettre un terme à ce pénible veillée. De ses yeux rougis, elle effleure une dernière fois le visage amaigri d'Eva lorsque soudain celle-ci, sous le coup d'une violente secousse, lève les deux bras:

—Axel!......Axel!......râle-t-elle; oh! l'infamie!

Marthe bondit de son siège; haletante, elle rive ses regards effarés aux lèvres de la créole.

—Axel!......continue l'hallucinée;—moi, perdue! Marthe trahie!....Oh! miséricorde divine!....Je n'expierai jamais!....Axel! c'est toi....maudit!....

Marthe, saisie d'un tremblement convulsif, et en possession enfin du mot de l'énigme, s'applique les deux mains sur les oreilles afin de ne pas en entendre davantage. Muette de stupéfaction, elle se précipite dans la pièce à côté où veillait Suzanne, et tombe sans connaissance dans les bras de la camériste.

XIII

Le lendemain, les habitants du château se croisaient, l'air consterné, et osaient à peine répondre par des paroles évasives à des questions jetées à demi-voix. La catastrophe de la veille pesait lourdement sur la maison.

Marthe descendit la première. Le visage pâle, marbré de teintes livides, les yeux brillants de fièvre, elle avait réfléchi sur les derniers événements, et, grâce à un effort de volonté, elle finit par se rendre compte de la gravité de la partie qu'elle allait engager. Pourvu seulement que les forces ne la trahissent pas. Non! elles ne lui failliront pas et elle saura suppléer à sa faiblesse physique par la fermeté de son cœur.

Et en effet, en présence d'un amour anéanti, de l'honneur du foyer conjugal foulé aux pieds; bref, en face d'une situation cruelle, des sources latentes d'énergie jaillirent soudain chez l'épouse outragée. La lutte n'était pas encore ouverte que le moral avait déjà maîtrisé le désarroi des nerfs. Durant les nuits d'insomnie, les résolutions murissent vite. Marthe n'avait pas fermé l'œil; le tumulte de ses pensées s'était peu à peu apaisé, et des faits précis lui restaient clairement acquis. Trompée, abusée par tout le monde sans exception, ce n'est que les hallucinations de la malheureuse qui lui avaient révélé la vérité.

Cela devait être. La raison ment, le délire seul est sincère. Ainsi se tisse la vie. Le plan de Marthe fut dès lors arrêté, et c'est par la dissimulation qu'elle se promit de le réaliser. Si elle ne reculait pas devant l'emploi de la ruse, c'est qu'avant de se séparer du parjure, de le fuir à jamais, elle tenait à doubler sa haine d'un mépris incommensurable pour celui qui fut son mari. Elle n'entrevoyait plus après cela que la disparition, que la solitude et enfin le dénouement suprême des cœurs brisés.

Axel apparaissait au seuil de la porte; Marthe n'eut que le temps de se composer le visage. Quant à lui, il jouait la sollicitude obligatoire d'un châtelain soucieux de ses hôtes.

—L'as-tu vue, ce matin? demanda-t-il; comment va-t-elle?

—Tout à fait remise, à ce que prétend Suzanne qui vient de la quitter à l'instant.

—Tu as passé la nuit à son chevet?

—Une partie de la nuit; le reste très tranquillement chez moi.

—Eva a-t-elle essayé d'expliquer son acte de démence?

La voix d'Axel tremblottait. Marthe cherchait des yeux son panier à ouvrage. Elle découvrit enfin sa tapisserie, panacée infaillible chez les femmes contre les entraînements de nerfs, moyen éprouvé de dissimuler ses regards, de neutraliser, par les allées et venues de l'aiguille, les agitations de l'âme.

—Magus a bien jugé, répondit-elle en attaquant une arabesque compliquée: un accès de fièvre, un transport au cerveau.

Axel respira largement.

—Il est même d'avis, continua Marthe, qu'Eva peut sans nul danger supporter un voyage.

—Quel voyage?

—Elle n'aspire qu'au retour auprès de ma mère. L'idée de demeurer encore quelque temps avec nous ne lui a jamais plu qu'à moitié. Plusieurs fois déjà elle m'a parlé dans ce sens. On dirait que le séjour du château lui est pénible. Pourquoi? Je l'ignore. Autant alors lui laisser sa pleine liberté. Seulement, comme après ce qui vient de se passer, je redoute qu'elle n'abuse de ses forces; comme je ne m'estime pas encore suffisamment rassurée sur sa santé, je ne serais pas fâchée qu'une personne de choix l'accompagnât.

—Oui, je comprends et j'approuve ton avis, fit Axel avec un certain embarras. Une mission de confiance; on ne saurait en charger le premier venu. Sur qui est-tu arrêté ta pensée?

—Sur toi, mon ami.

—Sur moi!.... Vraiment?

Sans doute. Eva sous notre toit fait pour ainsi dire partie de la famille. Et n'en serait-il pas ainsi qu'en sa qualité d'orpheline et de ma compagne d'enfance, nous lui devons nos meilleurs soins. Aimerais-tu mieux te faire remplacer? En ce cas, je m'adresserais à Magus, à une femme du pays au besoin. Ne crains pas, je t'en conjure, de me désobliger en refusant.

—Un refus de ma part? Ce serait le premier, et du moment que tu le désires...

—Très sincèrement.

—Un ordre alors! s'écria Axel en souriant.

—Oh! un ordre à mon tour ce serait le premier.

—Tu n'useras que d'un incontestable droit.

—Axel.... tu me gâtes, selon ton habitude.

—Il m'a été si doux de la prendre et de m'y soumettre.

—Tu ne vois donc rien qui te retienne au château?

—Rien du tout: nulle raison, ni bonne, ni mauvaise.

—La présence d'Harald par exemple, le départ de Magus, que sais-je moi?

—Entre hommes, entre vieux amis surtout, on ne se gêne pas pour si peu de chose! Nous quitterions le château tous les trois le même jour; chacun se dirigerait de son côté, et au revoir!

—Je resterais donc toute seule?

—Pour si peu de temps!

—Lors de mon dernier voyage, tu m'as fait promettre que désormais nous ne nous séparerions jamais.

—Pouvais-je prévoir un cas de force majeure?

—Que tu subis gaiement; avoue-le.

—Gaiement!..... qu'entends-tu par là?

—Résolument, voulais-je dire.

—Un voyage que tu m'imposes toi-même!

—Et que tu n'entreprendrais que par condescendance pour mon plaisir?

—Uniquement.

—Axel, veux-tu bien me jurer que c'est-là ton seul motif?

—Je me reconnais incapable d'en inventer un meilleur.

—Merci; c'est juré. Il est donc entendu....

—Le temps de procéder à quelques préparatifs, interrompit Axel, et aujourd'hui même....

—Tu emmèneras Eva?

—Puisqu'il le faut.

—Il le faut? interrogea Marthe, se contenant avec peine.

—Tu l'as dit.

—Eh bien! non! répliqua sur le point d'éclater la pauvre suppliciée; il ne le faut pas!

Axel marchait comme sur des épines.

—Que signifie? s'exclama-t-il, en s'efforçant de lire au fond de la pensée de sa femme.

Marthe baissa la tête et reprit fiévreusement son aiguille.

—Je suis exaspérée, dit-elle, contre moi-même, contre mon indolence sans excuse! Eva, somme toute, ne tient ici de près qu'à moi seule. Il est plus convenable, plus naturel que ce soit moi qui la remette aux mains de ma mère.

Dans la lutte entre les deux personnages, c'est chez le poète que l'élément féminin l'emportait. La colère grondait sourdement chez Axel. Il s'efforçait en vain de la maîtriser.

—Vous m'avez habitué à vos caprices, ricana-t-il, mais en voici un dont je cherche l'explication.

—Vous sembliez si empressé d'obéir à mes ordres cette fois ci, laissez-vous fléchir par mes prières et ne m'empêchez pas d'accompagner Eva.

—Une plaisanterie, Marthe, n'est-ce pas?

—Rien n'est plus sérieux. Une épreuve que je tentais sur votre affection. Vous en êtes victorieusement sorti. Je saurai désormais qu'en aucune circonstance, je n'ai à craindre de vous un refus. Merci de tout cœur, et maintenant à chacun de nous son devoir.

—Deux femmes seules, courant ainsi le pays? C'est absurde.

—Pourquoi seules? Si, comme je vous l'ai annoncé l'autre jour, Harald persiste dans ses projets de mariage, quelle excellente occasion pour lui de s'entendre à ce sujet avec ma mère, la tutrice d'Eva! Harald partirait avec nous.

—Décidément, votre idée vous obsède sans répit! Je vous ai déjà priée, suppliée de ne jamais vous mêler de mariages, de celui-là surtout!

—Admettez pourtant qu'Harald....

Axel, du coup, sortait des gonds.

—Harald!.... Harald!.... s'écria-t-il, je trouve que vous vous préoccupez beaucoup trop d'Harald, et qu'Harald tourne beaucoup trop autour de vous! Il me déplaît d'entendre le nom d'Harald intervenir au milieu de toutes nos discussions, et je ne désire pas qu'Harald s'en aille en galant paladin chevaucher à la portière de votre voiture! Tenez-vous le pour dit.

Un rire nerveux s'emparait de Marthe.

—Vous êtes jaloux?.... En vérité!.... C'est un grand tort quand on se trompe, un double tort quand on a raison. Jalousie et mépris ne s'accordent pas ensemble. Ce pauvre Harald! S'il le savait, il vous croirait fou.

—Pas autant qu'il vous plait de le supposer. C'est même lui qui crée le motif principal de mon départ. Moi absent, il ne s'éternisera pas ici, et la maison en sera débarrassée sans esclandre!

Marthe se leva; sa tapisserie lui glissa des mains.

—Ça, dit-elle, vous rendez-vous bien compte du sens de vos paroles?

—A merveille! il s'est oublié au point de me l'avouer lui-même. Ce voyage subit à l'autre bout du monde, ce chagrin mystérieux qui le mine: tout cela, dépit d'amour! Oui, l'aveu a beau m'étrangler, vous me forcez à vous le jeter à la face! Un désespoir d'amour....m'entendez-vous?.... Oui, d'amour pour vous! Mais, de grâce, ne me faites pas jouer le rôle d'un niais! Comme si vous ne vous en étiez jamais doutée!

Marthe demeurait stupéfiée.

—Oh! je le jure, dit-elle enfin, c'est vous qui le premier m'ouvrez les yeux; je le jure, moi qui n'ai pas encore appris à mentir!

—Raison de plus d'en rester là, reprit Axel; mon départ est nécessaire; il coupe court à la situation!

—Et jamais il ne m'a laissé deviner, pas même pressentir! fit Marthe d'une voix lente comme si elle se parlait à elle-même.

—Mais il eût été le dernier des misérables! rugit Axel.

—Et il ne l'est pas, interrompit vivement Marthe.

Puis, reprenant son calme, elle continua:

—Merci, grand merci de votre aveu. Le passé, le présent, grâce à vous m'apparaissent en pleine lumière. Je saisis maintenant la portée de votre résolution. Le souci raffiné de votre honneur explique vos susceptibilités. Il vous impose le sacrifice d'une longue amitié. Je m'incline devant la noblesse de vos sentiments. Partez! c'est moi qui vous y engage.

—Est-ce bien cette fois-ci pour vous obéir?

—Oui, je n'ai jamais mieux apprécié la droiture, la loyauté de votre caractère. Je cours veiller moi-même aux apprêts de votre départ.

XIV

Marthe s'élança, en effet, mais uniquement pour s'isoler dans sa chambre. La contrainte qu'elle venait de s'infliger durant le poignant entretien avait épuisé ses forces. Elle se sentait défaillir. Les yeux tout grands ouverts, comme pour mieux les fixer sur l'abîme que les révélations d'Axel venaient d'entr'ouvrir sous ses pas, comme pour sonder plus avant la perfidie et impudente trahison de son mari, les doigts entrelacés d'une crispation nerveuse, elle s'affaissa sur un siège. D'une part, un écroulement sans fond: l'amour, le bonheur, la vie brisée, émiettés, ensevelis à jamais sous les avalanches de dégoût et de [illegible]. D'autre part, émergeant lentement de l'ombre, s'éclairait peu à peu, s'illuminait enfin jusqu'à l'éblouissement la figure d'Harald. Et celle-ci rayonnait d'amour, de dévouement, d'abnégation, de sacrifice, de l'ensemble de ces qualités héroïques que jadis elle attribuait par intuition à son ami d'enfance. Ressouvenirs à la fois doux et cruels dans le passé, fantômes dans le présent, néant dans l'avenir, voilà en somme toute son existence. C'en était donc fait; il ne lui restait plus qu'à dire adieu à la vie! A cette pensée, elle fut saisie d'un désespoir sans limites; les larmes, les sanglots l'étouffaient; elle s'efforçait de les dévorer pour n'attirer personne à son secours, pour se dérober à toute compassion humaine. Enfin une détente se produisit, suivie d'un accablement qu'elle ne tarda pas à dominer en faisant appel à la dernière réserve de ses forces, nécessaires pour ce qui lui restait à accomplir. Car c'est à elle qu'il appartenait de dire le dernier mot, et ce mot elle le prononcerait, et elle apposerait ainsi le scellé suprême sur la tombe du rêve de son bonheur, évanoui à jamais.

Axel avait épié la sortie de sa femme. Il l'avait aperçue regagnant son appartement situé du côté opposé à celui d'Eva. L'occasion était favorable; mais pas un instant à perdre. Quand les minutes sont comptées, ce n'est pas le moment d'hésiter; il faut agir, et puisque Eva avait voulu mourir pour lui, c'est pour lui que désormais elle devait vivre. Le sort en était jeté. Ayant fouillé du regard les alentours, et ne craignant pas d'être surpris, il courut chez la créole.

Il la trouva pâle, exténuée, le regard fixe d'une visionnaire, et procédant avec un calme de commande à ses préparatifs de départ. Il tendit vers elle les bras.

A continuer.

La maison P. Werlein doit l'accroissement de sa réputation à l'heureuse [illegible] des instruments qu'elle recommande. En moins de cinq mois, cent pianos de Mathushek ont été vendus, compris ceux de fabriques différentes, qui lui avaient été expédiés. Ces pianos de Mathushek et de Chickering sont évidemment les plus recherchés aujourd'hui. La solidité de leur construction [illegible] voir, que ceux-ci veulent acheter ou [illegible]